REÇU EN PREFECTURE
le 05/01/2023
Application agréée E-legalite.com
99_DE-084-288400039-20230105-D23_0004-DE

2023/004

CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
DE VAUCLUSE
80 rue Marcel Demonque
AGROPARC
CS 60508
84908 AVIGNON CEDEX 9

Tél : 04 32 44 89 30

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 05 janvier 2023

L'an deux mille vingt-trois le cinq janvier à onze heures, le Conseil d'administration du Centre de gestion, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Maurice CHABERT.

N° 23/004

OBJET : Modification de la composition du Conseil d'Administration et du CST

Etaient présents : Monsieur Didier PERELLO, Monsieur Jean-François LOVISOLO, Monsieur Gilles RIPERT, Madame Laurence CHABAUD – GEVA, Madame Dominique ANCEY, Monsieur André AIELLO, Monsieur Jean-Pierre LARGUIER, Madame Valérie MICHELIER, Monsieur Frédéric ROUET, Monsieur Max RASPAIL, Madame Sophie MARQUEZ, Madame Sonia HAQUET.

Etaient absents excusés : Monsieur Marc MOSSE et sa suppléante Madame Arlette GARFAGNINI, Monsieur Alain OUDARD et sa suppléante Madame Jocelyne RAVET, Madame Carine BLANC et sa suppléante Madame Annie MILLET, Madame Sylviane FERRARO et son suppléant Monsieur Serge SOLER, Madame Martine DURIEU et sa suppléante Madame Laurence RIEU.

Etaient représentés : Monsieur Hervé FLAUGERE a donné procuration à Monsieur Jean-Francois LOVISOLO, Madame Katy RICARD a donné pouvoir à Madame Valérie MICHELIER, Monsieur Anthony ZILIO a donné procuration à Monsieur Maurice CHABERT.

Le Président rappelle aux membres du Conseil d'Administration que Madame Corinne TESTUD – ROBERT, et Monsieur Jean-Noël ARRIGONI, respectivement élus membres titulaire et suppléant du Conseil d'Administration du CDG 84 lors des élections d'octobre 2020, ont démissionné de leurs fonctions de Maire et d'Adjoint au Maire de la commune de Visan. N'étant plus membre du conseil municipal, tous deux ont perdu la qualité pour siéger au sein du Conseil d'Administration du CDG 84.

Conformément à l'article 17 du décret n° 85-643 du 26 juin 1985 relatif aux Centres de gestion institués par la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relative à la fonction publique territoriale, ils sont remplacés par les premiers candidats non élus sur la même liste.

Monsieur Jean-Pierre JACQUIN, adjoint au maire de Caderousse, et **Monsieur Michel PARTAGE**, Maire de la Bastidonne deviennent donc respectivement membres titulaire et suppléant du Conseil d'Administration.

Par ailleurs, lors du Conseil d'Administration du 19 novembre 2020, Madame Corinne TESTUD – ROBERT et Monsieur Jean-Noël ARRIGONI avaient été désignés en qualité de représentants des collectivités territoriales au Comité Social Territorial placé auprès du CDG 84. Je vous propose que Monsieur André AIELLO remplace Madame Corinne TESTUD-ROBERT en tant que membre titulaire et Monsieur Frédéric ROUET remplace Monsieur Jean-Noël ARRIGONI en tant que membre suppléant au sein du Comité social territorial.

Les membres du Conseil d'Administration du Centre de Gestion du Vaucluse,

REÇU EN PREFECTURE
le 05/01/2023
Application agréée E-legalite.com
99_DE-084-288400039-20230105-D23_0004-DE

Vu le Code général de la Fonction Publique,
Vu la délibération n° 20/23 du 19 novembre 2020 désignant les membres du Comité Technique,

Ouï l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré,
ACTENT ces modifications à l'unanimité.

Pour extrait conforme,

FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
CENTRE DE GESTION DE VAUCLUSE
Maurice CHABERT